

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant les travaux d'aménagement de trottoirs Boulevard Madame de Sévigné à Forges-les-Eaux par la société EBTP, TSA 70011, 69134 DARDILLY CEDEX, du 17 octobre 2022 au 10 novembre 2022.
- Considérant la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement

N°2022-190

ARRETE :

Objet :

Société EBTP

Aménagement de
trottoirs

Boulevard Madame de
Sévigné

Du 17 octobre 2022 au
10 novembre 2022

Article I :

Les travaux d'aménagement de trottoirs sont autorisés du 17 octobre 2022 au 10 novembre 2022, Boulevard Madame de Sévigné à Forges-les-Eaux.

Le stationnement des véhicules est interdit.

La circulation des véhicules est interdite : route barrée sauf riverains.

Article II :

Ces dispositions seront matérialisées par la pose de panneaux, et de la sécurité du chantier et de ses abords afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

La mise en place de la signalisation réglementaire est à la charge de la société **EBTP**.

Article III :

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,
Forges-Les-Eaux, le 12 octobre 2022

Publié électroniquement sur le site
internet de Forges-les-Eaux le: 18 OCT. 2022

Le Maire
Christine LESUEUR

